

LETTRE D'INFORMATION

INFOS ASSOCIATIONS



Nicolas Daragon
Maire de Valence



Franck Diratzonian-Daumas
Adjoint au maire en charge
de la vie associative

Chers bénévoles,

C'est avec grand plaisir que nous vous convions à la cérémonie des vœux, le lundi 23 janvier, à 18 h 30, au Palais des congrès et des expositions Jacques Chirac.

Ce sera l'occasion pour notre équipe municipale de vous présenter nos projets pour 2023. Malgré un contexte économique complexe qui voit les coûts, notamment ceux de l'énergie, atteindre des sommets, nous allons, au prix d'une gestion rigoureuse, continuer à investir pour accompagner la vie associative : rénovation des équipements socioculturels (MJC du Grand-Charran, Espace jeunes Bayet...), des équipements sportifs (Jean-Perdrix, Pompidou, Pierre-Mendès-France...), etc. Nous vous remercions une fois de plus pour votre engagement au service de tous les Valentinois.

Nous vous souhaitons une belle année 2023, pleine de projets et de réalisations.



NICOLAS DARAGON
MAIRE DE VALENCE

ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT

**UNE BELLE
ANNÉE**

CÉRÉMONIE DES VŒUX
LUNDI 23 JANV. 2023 > 18 H 30

PALAIS DES CONGRÈS
& DES EXPOSITIONS JACQUES-CHIRAC



valence.fr

FÉRUS DE PETITS BOUTS DE PAPIER



Martine Peralde, conseillère municipale déléguée à la Maison de la vie associative et Franck Diratzonian-Daumas, adjoint au maire en charge de la vie associative, entourent Jean-François Sbardella, président de l'Association philatélique de Valence.

Ils ont un point commun : leur passion pour un tout petit morceau de papier, aux bords dentelés. « *Nous nous rencontrons régulièrement pour échanger informations et anecdotes. Grâce aux timbres, j'ai beaucoup appris sur l'Histoire de France, son patrimoine architectural et naturel...* », présente Jean-François Sbardella, qui préside l'Association philatélique de Valence.

Chaque année, ses adhérents organisent une Fête du timbre, programmée les 11 et 12 mars 2023 à la Maison de la vie associative qui accueillera également le dimanche une Bourse multi-collections. C'est l'occasion de présenter une partie de leurs trésors, rassemblés autour d'une même thématique.

« *Nous sommes parfois sollicités par des héritiers qui, à la mort d'un proche, ont récupéré sa collection et se demandent si elle a de la valeur. La valeur d'un timbre repose sur de nombreux critères : sa rareté bien-sûr, son ancienneté...* », poursuit-il. Jean-François Sbardella cite le cas du timbre noir à 20 centimes, très rapidement remplacé car facilement imitable.

L'association valentinoise se donne aussi pour mission de promouvoir la ville. « *Il y a quelques années, nous avons obtenu de La Poste qu'elle sorte un timbre illustré par les Châteaux d'eau. Pour 1 500 propositions annuelles, une centaine seulement est retenue ! En certaines occasions, comme les Journées du patrimoine, nous avons recours au service "Mon timbre à moi" qui nous permet de mettre en valeur un site, Latour-Maubourg en 2022* », raconte celui qui a commencé sa collection enfant, rassemblant dans ses albums les timbres d'une famille dispersée dans le monde entier... et ceux que sa grand-mère lui offrait à chaque bonne note.

Association philatélique de Valence,
Maison de la vie associative, 74, route de Montélier
contact@assophil-valence.net
06 83 44 15 58 / assophil-valence.net



La maximophilie est la collection des « cartes-maximum », composées d'une carte postale, d'un timbre et d'une oblitération sur le même thème.

EN BREF...

► Savoureuses journées



Glenn Viel, chef du restaurant gastronomique L'Oustau de Baumanière, aux Baux-de-Provence et jury de l'émission Top Chef, sur M6, sera le parrain de *Truffe, une planète à déguster*,

les 21 et 22 janvier sur le Champ de Mars. Une 5^e édition axée autour de dégustations (omelettes ou raviolis à la truffe, toasts au beurre de truffe...), de démonstrations orchestrées par une dizaine de Chefs de la Drôme et de l'Ardèche, ainsi que de marchés de produits du terroir, dont la fameuse truffe noire de la Drôme.

L'événement *Truffe, une planète à déguster* est organisé par la Ville, en partenariat avec les syndicats de trufficulteurs drômois et Valence Romans tourisme.

valence.fr

► Partenariat Ville/Drôme profession sport animation

La Maison de la vie associative, en partenariat avec Drôme profession sport animation, organise en 2023 des sessions de formation sur des thèmes spécifiques en direction des bénévoles des associations valentinoises.

Vous souhaitez suivre une formation ? N'hésitez pas à transmettre l'information au service Vie Associative par mail vie.associative@mairie-valence.fr

► Tous impliqués

La Ville met des locaux et du matériel à la disposition des associations. Une aide qui s'élève à 4 M€ (en plus des 3 M€ de subventions en 2022). Confrontée à la hausse de sa facture énergétique, la Ville a demandé aux responsables et adhérents des associations « une mobilisation de tous les instants pour contrôler et restreindre autant que possible les consommations d'eau, d'électricité et de gaz. » À titre d'exemple, la facture d'électricité pour la piscine Jean-Pommier (équipement communautaire), va passer de 296 000 € en 2022 à 550 000 € en 2023 (estimations).

► SNU : PROPOSEZ UNE MISSION !

Le Service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 17 ans.

Il a pour objectifs de :

- faire vivre les valeurs républicaines ;
- renforcer la cohésion nationale ;
- développer une culture de l'engagement ;
- accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Les jeunes qui souhaitent intégrer ce dispositif doivent effectuer un séjour de cohésion de deux semaines, en dehors de leur département : du 9 au 24/04, du 11 au 23/06 ou du 4 au 16/07.

Ils sont alors prêts à s'investir dans des missions d'intérêt général de 84 heures, réparties tout au long de l'année, près de chez eux (snu.gouv.fr).

Les associations sont invitées à proposer des missions à ces jeunes volontaires :

- appui à l'animation d'une opération ;
- élaboration d'un projet ;
- aide à l'accueil ;
- organisation d'événements culturels ou sportifs ;
- participation à des chantiers de restauration du patrimoine...

Ils peuvent intervenir dans de nombreux domaines : solidarité, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté...

Pour en savoir + : snu.gouv.fr/structures

Contact : Henri Chambris, chef de projet SNU dans la Drôme, 07 86 13 48 77 ; henri.chambris@ac-grenoble.fr



► ANNUAIRE INTERACTIF : UNE VITRINE POUR LES ASSOCIATIONS

Chaque association valentinoise peut paraître et mettre à jour ses informations sur l'annuaire interactif. Pour cela, c'est simple, il suffit de vous connecter sur votre compte après avoir demandé vos identifiants auprès du service vie associative.

Mon association est déjà sur l'annuaire interactif :

- 1- accédez au portail web associatif sur le site de la Ville : valence.fr rubrique Valence pratique/Commerces-ERP-Associations/Associations/Compte association
- 2- connectez-vous à l'aide de vos identifiants
- 3- rubrique « mise à jour de votre organisme et de vos contacts »
- 4- mettez à jour les onglets :
 - > identification, adresse du siège social...
 - > présentation et horaires des activités

Mon association n'est pas présente sur l'annuaire interactif :

- 1- contactez le service Vie associative pour obtenir vos identifiants
- 2- accédez au portail web associatif sur le site de la Ville : valence.fr rubrique Valence pratique/Commerces-ERP-Associations/Associations/Compte association
- 3- connectez-vous à l'aide de vos identifiants
- 4- rubrique « mise à jour de votre organisme et de vos contacts »

5- cochez « je souhaite que mon association soit présente dans l'annuaire de la Ville »

- 6- mettez à jour les onglets
 - > identification, adresse du siège social...
 - > présentation et horaires des activités

Important et obligatoire : sélectionnez une rubrique activité, dans le cas contraire, votre association ne sera pas visible sur l'annuaire interactif

Ces informations paraîtront sur l'annuaire en ligne après validation des services de la Ville.

Comment consulter l'annuaire interactif :

- Accédez au portail web associatif sur le site de la Ville : valence.fr rubrique Vivre à Valence/Associations
- Recherche possible par :
- > nom ou une partie du nom de l'association
 - > activité

Service Vie associative
04 75 79 25 20 / 04 75 57 62 72
vie.associative@mairie-valence.fr



INFOS ÉCOTE - Lettre d'information éditée par la Ville de Valence - Place de la Liberté
04 75 79 20 00 - valence.fr
Directeur de la publication : Christophe Wocjick
Dépôt légal : janvier 2023

Conformément à la loi Informatique et Libertés et au règlement général sur la protection des données (RGPD) vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification de suppression et d'opposition des données personnelles qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous au Délégué à la protection des données à l'adresse suivante :
Mairie de Valence BP 2119, 26021 Valence cedex. Ou par mail : dpo@valenceromansaggle.fr
Pour vous désinscrire de la lettre Infos Associations : vie.associative@mairie-valence.fr

valence.fr

